

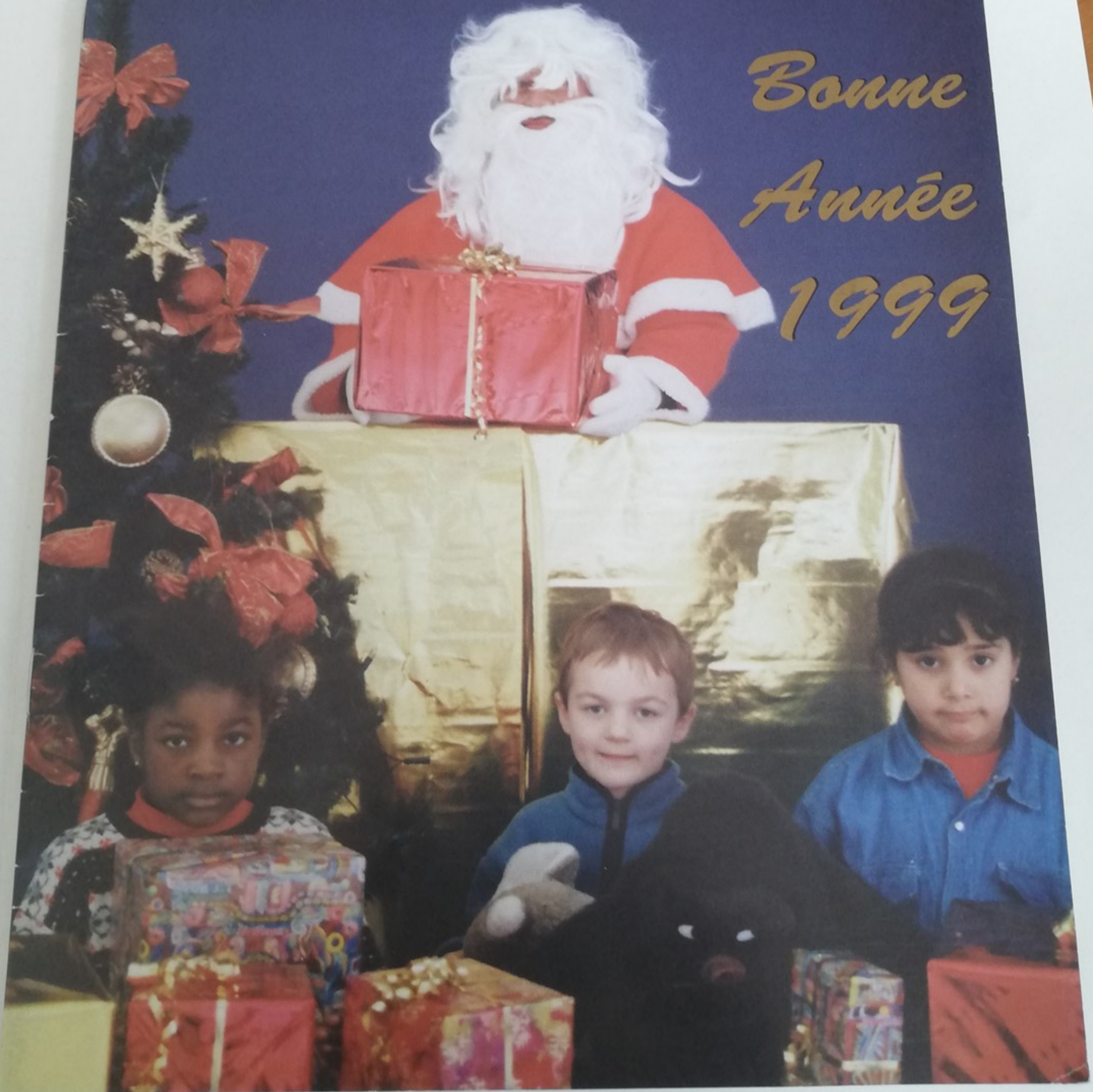


INFORMATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE MONTATAIRE

Vivre!

LE MAGAZINE D'UN STYLE DE VILLE - N° 12 - DECEMBRE 98

*Bonne
Année
1999*



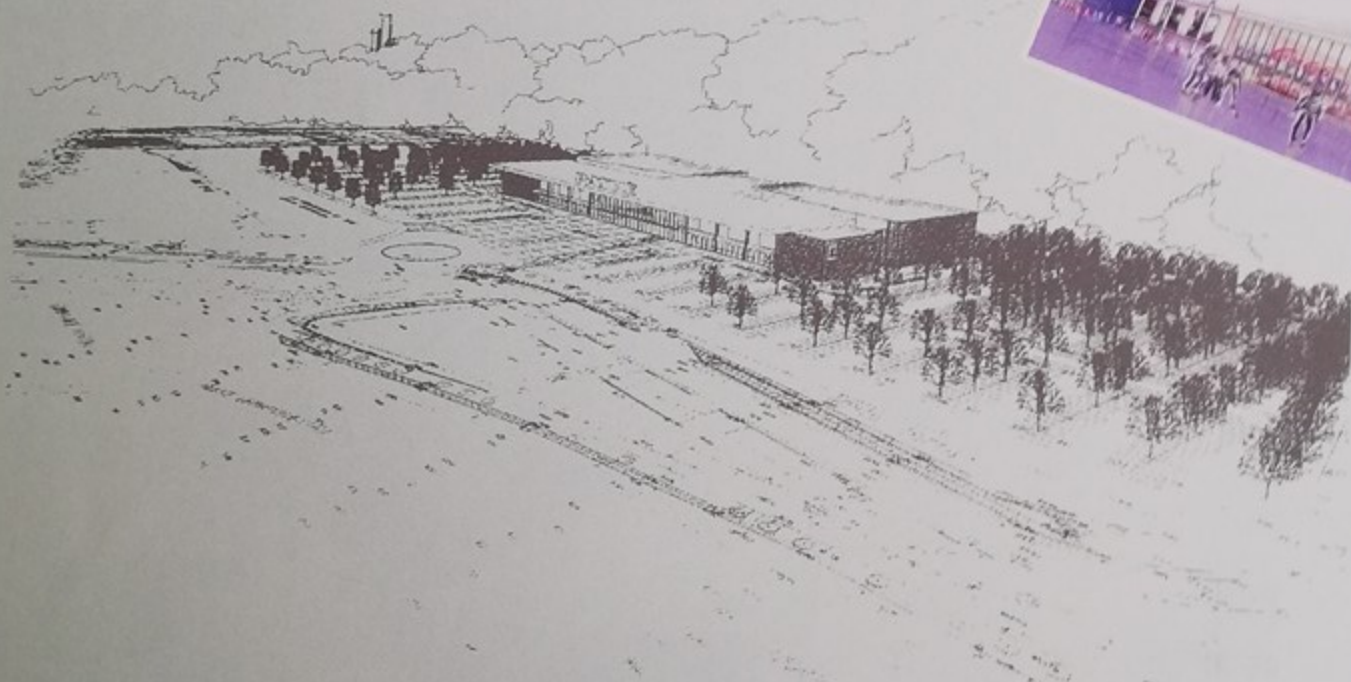
VOS PREMIERS AVIS

En trois jours, 62 citoyens ont répondu spontanément à l'enquête qui les invitait à donner leur avis. Ces réponses ont été déposées dans l'urne mise à disposition en Mairie. Sur les 62 personnes qui ont répondu, 36 se prononcent pour un débat public et 42 estiment que ce projet est un atout pour les villes de l'agglomération, ainsi qu'un plus pour l'emploi.

Les réponses se répartissent de la façon suivante :

. Montataire :	19
. Creil :	13
. Nogent-sur-Oise :	13
. Autres villes :	6
. Sans adresse :	11

Le Maire de Montataire invite les citoyens de l'agglomération à continuer à donner leur avis afin qu'un débat public puisse effectivement s'engager.



© Chautant-Atelier A Grenoble/Pathé-cinéma

Echéancier de réalisation du multiplexe

- 13 Novembre 1998 : dépôt du permis de construire
- 16 Novembre 1998 : avis favorable de la C.D.E.C.
- Du 13 novembre à fin décembre 98 : consultation des différents services : Direction départementale de l'équipement, Architectes et Bâtiments de France, Incendie et Secours, Direction du Travail, etc...
- Fin décembre 1998 : Délivrance du permis de construire par le Maire de Montataire
- Mars 1999 : Début des travaux
- Décembre 1999 : Fin de travaux
- Janvier 2000 : inauguration officielle du multiplexe.

Sommaire

pages

Contrat Local de Sécurité

- En direct avec le nouveau Commissaire 4
- L'Adavij 5
- M. le Procureur de la République 6-7

Emploi-Urbanisme

- Une coopération, fructueuse avec la Chambre des métiers 8
- Les visites de quartier 9
- L'OPAH 10

Actualité scolaire

- Le 11 novembre
- Voyage chez les papillons 11

Technologie

- Comment créer son site internet 12

Les Gens de Montat'

- Cahier couleur 13 à 16

Fête la cuisine

- Une suggestion de menu 17

Noël

- Le père Noël va venir 20

Economie sociale

- Alternative Conso 21

Vie associative

22 à 25

Vivre !

N° 12 - Décembre 1998

Directeur de la Publication :

Jean-Pierre Bosino

Directeur de la Communication :

Jean-Paul Legrand

Maquette-Conception-Composition :

Bruno Giordano,

Chantal Maupas,

Micheline Bordez

Impression :

Manuel Fernandes,

Véronique Bendemagh,

Photos :

Jean-Louis Cormontagne

Impression quadri :

Imprimerie RDC Noailles

Vivre !

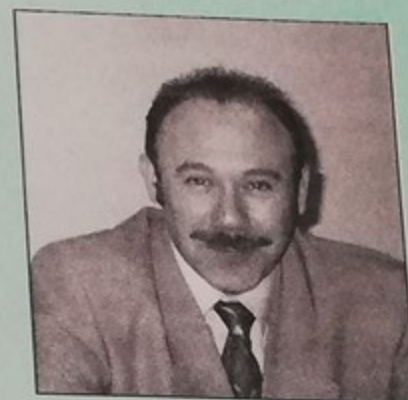
Rue André Ginisti - 60160 Montataire

Téléphone : 03 44 25 57 61

Télécopie : 03 44 25 29 72

«Toute reproduction même partielle des textes et illustrations de ce magazine doit être soumise à l'autorisation du directeur de publication. Droits réservés.»

Éditorial



La période des fêtes est pour chacun l'occasion de passer des moments importants avec ses proches, sa famille. Les liens que nous entretenons avec notre entourage font la qualité de notre vie, sa richesse. Pour beaucoup de nos concitoyens, malgré les difficultés, nous allons privilégier ces prochains jours pour porter encore plus d'attention à ceux que nous aimons et leur souhaiter nos vœux les plus chers.

Je voudrais dire combien ces relations humaines, dans la famille, entre voisins, collègues, amis sont essentielles à la vie en société, au développement des valeurs qui nous rassemblent pour la solidarité et la fraternité. C'est en faisant fructifier ces valeurs dans des actes concrets de chaque jour que nous construisons ensemble les droits de l'homme dont nous célébrons le 50^{ème} anniversaire de la déclaration universelle.

C'est un combat de chaque jour contre les injustices, contre les violences et incivilités qui sont insupportables et le fait d'une minorité, contre la loi du plus fort, celle de l'argent qui domine tout et écrase les êtres humains. Depuis que je suis maire, je me rends compte davantage combien ce combat a besoin de toutes les bonnes volontés et je souhaite pour 1999, à la veille du troisième millénaire, que nous sachions dans notre ville poursuivre ensemble les efforts engagés pour améliorer la vie.

Ainsi l'avis favorable qui a été donné pour l'implantation du multiplexe cinématographique est une bonne nouvelle pour l'emploi, la redynamisation du site Chausson, l'image de notre ville, de notre agglomération. Votre avis, vos observations vont compter pour réussir ce projet. A cet effet un débat public s'ouvrira prochainement.

En 1999, pour ce projet comme pour d'autres, je souhaite que chacun puisse apporter sa contribution et participe activement à la vie de la commune. On n'est jamais de trop dans l'action pour le bien commun.

Je vous présente tous mes vœux pour que vous puissiez trouver dans votre vie, celle de votre famille, de vos amis, les joies et les satisfactions les plus grandes.

Jean-Pierre Bosino

LE NOUVEAU COMMISSAIRE UN HOMME DE TERRAIN

Votre magazine a rencontré l'une des personnalités les plus sollicitées par les citoyens dans le cadre de sa fonction : le nouveau commissaire de police. A l'âge de 47 ans, M. Bonnard, est un homme de terrain. C'est son expérience d'inspecteur puis de commissaire à Lens et à Argenteuil qui l'a conduit naturellement à postuler pour l'agglomération Creilloise au poste de commissaire. Allier les fonctions administratives à celles plus opérationnelles du contact avec la population c'est ce qui le motive. Au moment où il nous accordait cet entretien, il revenait justement d'une mission sur le terrain avec ses hommes suite à la découverte d'effets vestimentaires flottant sur l'Oise : plus de crainte que de mal. Le propriétaire des vêtements a été retrouvé sain et sauf.

PRIVILÉGIER LA PROXIMITÉ

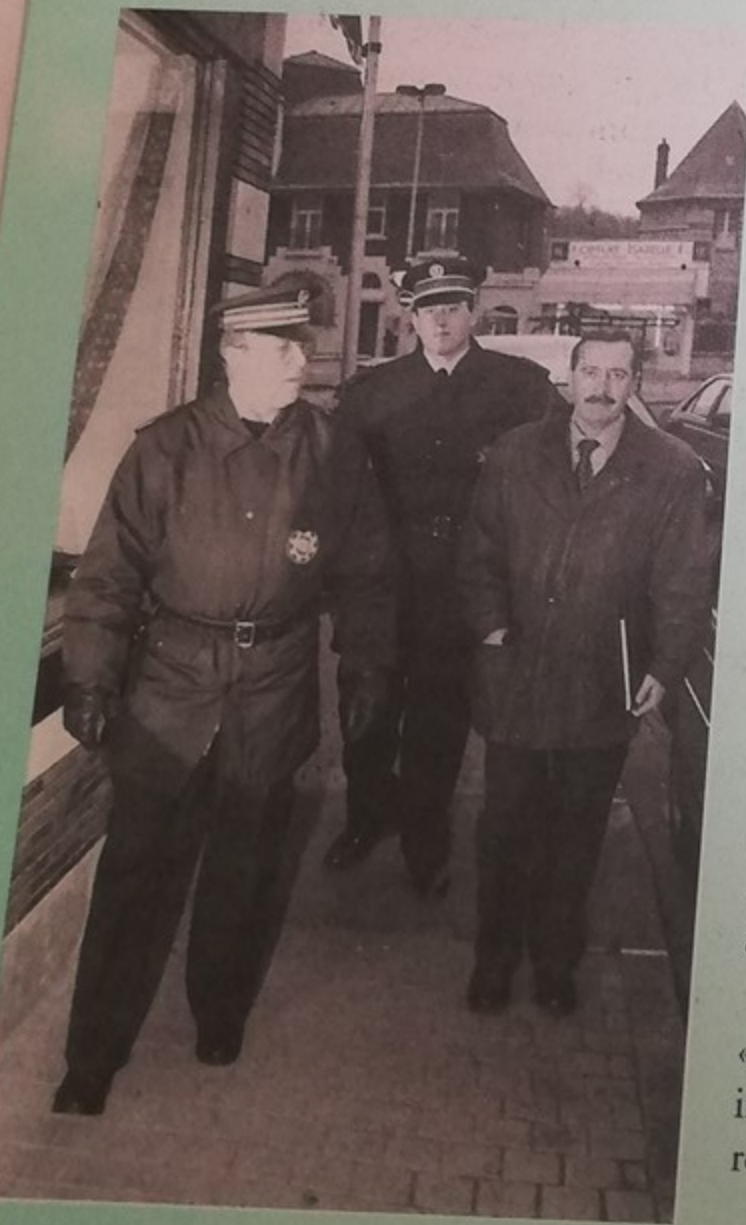
Dans la forte demande qui s'exprime du droit à la sécurité, les citoyens ont besoin de connaître les responsables de la police, de dialoguer avec eux. Pour le commissaire, l'effort à entreprendre passe par une volonté des citoyens à développer des liens sociaux. «L'un des meilleurs facteurs de sécurité c'est lorsque les gens ont des liens entre eux, regardez par exemple, lorsque dans les cités, l'été les gens se retrouvent pour jouer aux boules, qu'il y a une ambiance conviviale, nous sommes presque assurés qu'il n'y aura pas d'actes de violence ou de délinquance parce que les éventuels conflits peuvent être désamorçés par le dialogue, la rencontre. Au contraire on assiste trop souvent à des relations difficiles entre les gens du fait du manque de vie sociale et civique, des conflits mineurs peuvent vite dégénérer. C'est aussi une multitude d'actes d'incivilités et de délinquance qui augmentent le climat d'insécurité. La police doit donc faire face en permanence à ce type d'urgences, faire face très souvent aux conséquences de la misère, au délitement des liens sociaux. Elle assure un service 24 heures sur 24, dans tous lieux, en toutes circonstances, et le commissaire de poursuivre : «Nous sommes un service public opérationnel en permanence qui répond à des urgences extrêmement variées».

LA SÉCURITÉ «L'AFFAIRE DE LA POLICE, DE LA JUSTICE ET DES CITOYENS»

Pour M. Bonnard, le contrat local de sécurité est une évolution intéressante des expériences de ces dernières années. On est passé d'une idée de la sécurité plutôt institutionnelle à une conception associant davantage les citoyens dans un partenariat entre les élus, les associations, les services de l'Etat. Cette notion de «Sécurité partagée» convainc totalement le chef de la police de notre agglomération. Pour preuve, depuis son arrivée il est allé à la rencontre des gens et notamment des responsables de la vie associative locale. Ainsi il a rencontré les membres des conseils de résidents à Creil, ceux du Collectif contre la violence à Montataire. Et les gens apprécient. Parce que M. Bonnard est à l'écoute et parce qu'il admet aussi d'être remis en question. Pour lui il faut savoir écouter ce que disent les citoyens surtout quand on a une mission de service public. A la rencontre de Montataire il a été interpellé sur les difficultés que certains citoyens ont déjà rencontré pour déposer plainte. La réponse du commissaire est nette et claire : « Je ne peux accepter qu'on ne prenne pas une plainte ». Il veut également insister auprès des dirigeants d'association pour que l'esprit civique soit développé en matière de sécurité routière, en effet la police ne peut passer tout son temps à relever les infractions du code de la route et ne rien faire d'autre.

UNE VARIÉTÉ D'INTERVENTIONS

«Les gens ne se rendent pas toujours compte de la variété des missions qui incombent à la police. La charge de travail est très importante et nous devons répondre à l'événement, ce qui ne nous permet pas toujours de développer une



Contrat Local de Sécurité



politique de prévention tel que nous le souhaiterions. Cependant la prévention existe même si elle est difficilement quantifiable, évaluable. Les contacts de proximité sont essentiels pour cela. Mais nous sommes d'abord mobilisés pour répondre aux urgences». En examinant la main courante M. Bonnard relève des exemples précis d'intervention en quelques heures d'intervalle : infractions au code de la route mettant en cause la sécurité, différends familiaux avec violence, hébergement d'un SDF, garde de détenus hospitalisés, soutien moral à personne dépressive sur la voie publique, constat de cambriolage, enlèvement de véhicule, feu de poubelle, vol à la roulotte, ivresse sur la voie publique, fuite d'eau dans un logement, fugue de mineur, détermination d'un décès suspect, dégradation sur parking, etc...

LES ADJOINTS DE SÉCURITÉ APPRÉCIÉS

Pour faire face à tous ces besoins d'intervention, les fonctionnaires de police ont vu l'arrivée des emplois-jeunes adjoints de sécurité comme un appoint non négligeable dans le service. Il y avait auparavant les policiers auxiliaires qui faisaient leur service national. Mais cette fois-ci les emplois-jeunes au nombre de 17, et très prochainement vingt, ont permis de renforcer sensiblement les bureaux de police. M. Bonnard espère que ce recrutement va permettre au service de développer la proximité et l'ancrage local de la police puisque souvent ces jeunes sont issus des villes de la région. A plus long terme, il espère qu'avec la pérennisation des emplois on formera des policiers qui outre leur qualité de jeunesse auront une expérience locale, une connaissance du terrain utile à la population.

L'action des citoyens pour obtenir des effectifs de police correspondant aux besoins est toujours d'actualité. Mais elle ne suffit pas. Il est nécessaire de l'accompagner d'une réflexion globale sur la sécurité et la démocratie, d'une action plus globale pour plus de justice et d'humanité. La volonté affichée par le nouveau commissaire et les premiers actes sur le terrain confortent élus et associations dans cette démarche de proximité. Un grand chantier s'ouvre pour faire que chacun se sente concerné et fasse preuve de civisme en participant chacun à sa façon à la vie sociale, à cette sécurité qui fait que ce qui compte avant tout ce sont les liens humains et sociaux. La ville de Montataire, son maire accueillent les propositions et les actions qui, en ce sens, permettent que citoyenneté et sécurité soient inséparables afin que le contrat local de sécurité se traduise dans la vie quotidienne par des actes concrets.

Jean-Paul Legrand

DROIT A LA SECURITE

UNE ASSOCIATION POUR VOS DROITS

L'ADAVIJ (Association d'aide aux victimes et d'informations du justiciable) assure plusieurs missions pour la reconnaissance des droits et l'aide aux victimes d'infractions pénales.

L'ADAVIJ VOUS ACCUEILLE ET EST À VOTRE ÉCOUTE

Etre victime d'une agression, d'injures, de menaces, d'atteinte à sa dignité c'est se trouver en situation de non respect des droits de la personne, c'est très souvent se sentir en détresse avec parfois le sentiment que la société y est indifférente. Les trois permanents de l'ADAVIJ vous accueillent de façon confidentielle et personnalisée pour vous aider à rechercher une solution dans la défense de vos droits. Elle met également en place un accueil téléphonique pour les victimes qui n'osent se déplacer.

ELLE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES

L'ADAVIJ vous informe de vos droits et des procédures à entreprendre afin d'obtenir réparation et indemnisation. Elle vous accompagne si vous le souhaitez dans vos démarches en justice.

ELLE APPORTE UN SOUTIEN MORAL ET PSYCHOLOGIQUE

Les victimes peuvent bénéficier des compétences du psychologue de l'association ou être orientées vers des structures de psychothérapie afin d'aider la victime à se détacher progressivement du traumatisme qu'elle a subi.

ELLE INFORME LE JUSTICIABLE

Se repérer dans les circuits de l'administration et de la justice ce n'est pas toujours une mince affaire pour les citoyens en particulier pour les plus défavorisés.

L'ADAVIJ apporte ses conseils pour vous orienter, pour frapper «à la bonne porte» pour rédiger des courriers, obtenir une aide juridictionnelle.

A.D.A.V.I.J
CITÉ JUDICIAIRE
RUE JULES MICHELET - 60100 CREIL
TÉL. : 03 44 25 24 24

Permanences :
Mairie-annexe des Martinets
Lundi de 14 à 17 h
Mairie - place Auguste Génie
Mardi de 14 à 17 h

MAIS QUE FAIT LA JUSTICE ?

«Mais que fait la justice ? Encore un qui va être relâché sans condamnation. Porter plainte ne sert à rien...». Chaque jour nous entendons ces propos dans notre entourage, sur notre lieu de travail. Justement si on allait voir d'un peu plus près ce que fait la justice ? Pour cela nous avons rencontré Monsieur Périno, Procureur de la République. Ce magistrat nous a accueilli là où il travaille chaque jour, au Tribunal de Senlis. Au bout d'un grand couloir du palais de Justice, son bureau. Il nous reçoit cordialement pour une conversation sur sa mission, ses réussites et ses difficultés. Au cœur de la rencontre : la mise en œuvre du Contrat local de sécurité.

LE RÔLE DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Un procureur de la République a pour mission de rechercher avec le concours de la police ou de la gendarmerie les auteurs d'infractions à la loi pour qu'ils soient identifiés, que soit définie l'infraction commise et qu'une poursuite pénale soit engagée ou bien le cas échéant, qu'une médiation-conciliation intervienne.

Lorsque vous portez plainte, la police transmet au parquet, c'est à dire à son représentant qui est le procureur, la nature de cette plainte et les éléments d'enquête s'y rattachant. Des plaintes peuvent être classées sans suite : c'est le cas par exemple lorsque il n'a pas été possible d'identifier l'auteur de l'infraction ou encore que le préjudice causé ne justifie pas une poursuite pénale, qu'une médiation a pu avoir lieu, par exemple lorsqu'un délinquant reconnaît devant la justice ses

torts, présente ses excuses à la victime, répare sa faute par une participation à un travail utile à la société. Ces procédures alternatives permettent de rechercher des conciliations qui atténuent les conflits en évitant de s'engager dans des affaires longues et souvent douloureuses pour les victimes. Lorsque le Procureur choisit de poursuivre la procédure, alors l'auteur est traduit devant les tribunaux selon la nature et la gravité de l'infraction

commise. Le tribunal de police pour des contraventions jusqu'à 10000 francs, le tribunal correctionnel pour des délits qui peuvent conduire à 10 ans de prison, où cas plus rares la Cour d'Assise pour les crimes (meurtres, viols, attentat, rapt...) punis au maximum de l'emprisonnement à perpétuité. Le Procureur doit donc couvrir l'ensemble de ce champ, c'est dire combien sa mission est complexe et vaste.



UN HOMME E RÉUSSITE DU DE S

M. Périno y cro l'affaire des ci évoque sa renc tions comme Violence de M «avec les assoc travail extrêm sécurité comm la solidarité e chérir en l'Adavij (v Cependant i min à parc puisse partic ticielor lors concours c que dans c n'aient pas témoignag

Contrat Local de Sécurité

UN HOMME ENGAGÉ DANS LA RÉUSSITE DU CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ

M. Périno y croit : la justice c'est aussi l'affaire des citoyens. Et lorsqu'on évoque sa rencontre avec les associations comme le Collectif contre la Violence de Montataire il s'exclame : «avec les associations nous faisons un travail extrêmement intéressant. La sécurité commence par soi-même, par la solidarité entre les gens!» et de renchérir en soutenant l'action de l'Adavij (voir article page 5). Cependant il se dit conscient du chemin à parcourir pour que chacun puisse participer à cette action en particulier lorsqu'il peut apporter son concours comme témoin. Il regrette que dans certains cas des poursuites n'aient pas pu être engagées faute de témoignages et donc de charges suffi-

santes. Il récuse la peur des représailles et en appelle à la conscience civique des gens «vous savez les menaces de représailles qui sont proférées par les délinquants sont rarement exécutées si les victimes et les témoins se font entendre dans le cadre juridique, je sais que cela peut être difficile de témoigner mais nous avons pris des mesures qui devraient améliorer les choses» et de citer trois axes d'action du Contrat local de sécurité pour la protection du témoin.

- *Premièrement le témoin peut demander à être domicilié au commissariat de telle sorte que son adresse personnelle ne soit pas divulguée.*

- *Deuxièmement police et gendarmerie ont reçu des consignes pour reprendre contact avec la personne qui a témoigné afin de s'assurer de sa sécurité.*

- *Enfin le témoin qui le souhaite n'est pas tenu d'assister à la totalité de l'audience, ce qui lui évite les éventuelles pressions d'ordre psychologique qu'il pourrait subir de ses adversaires.*

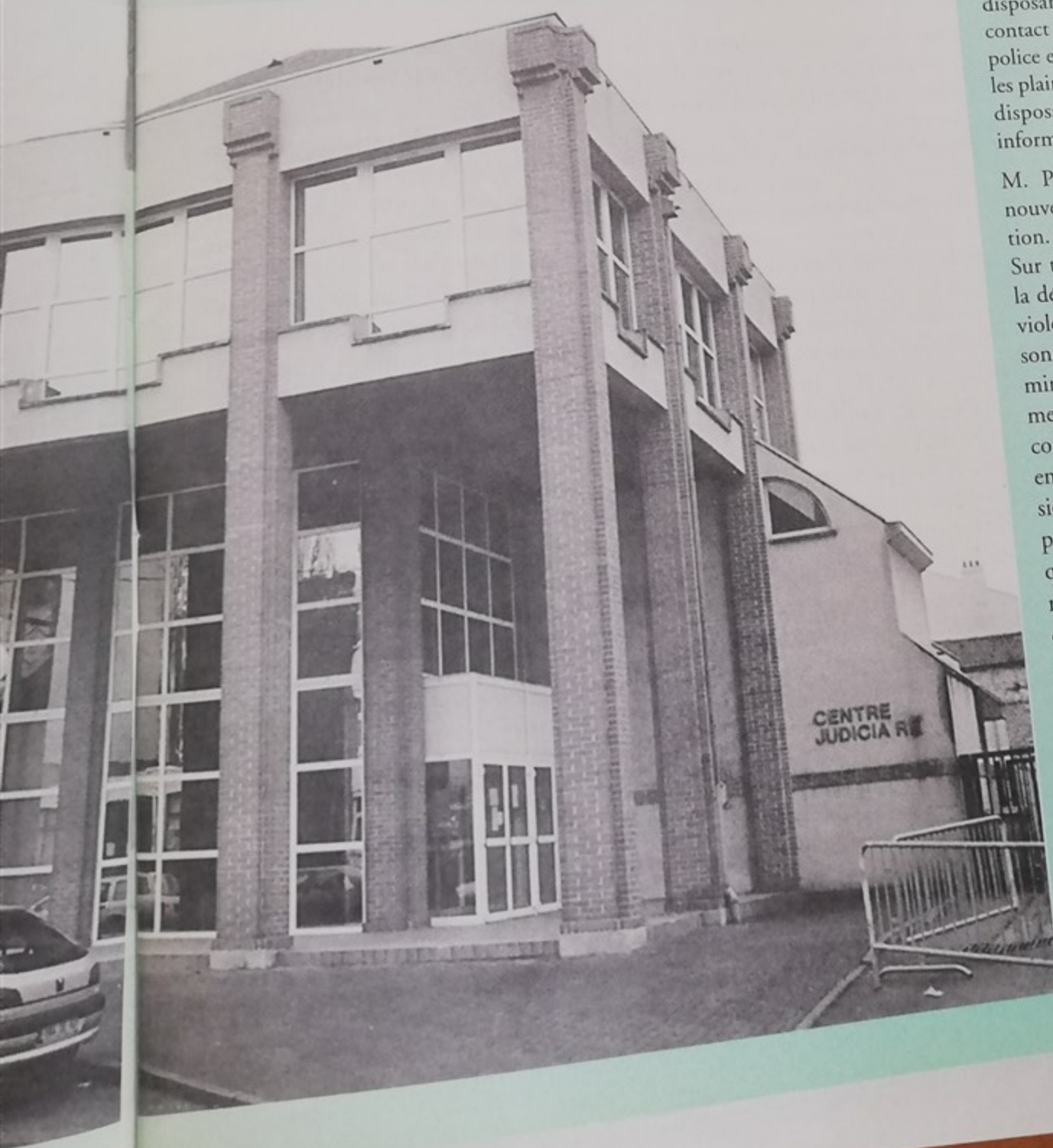
LE TRAITEMENT EN TEMPS RÉEL

L'un des reproches fait à la justice est la lenteur de ses actes. Il lui faut davantage de moyens pour traiter les innombrables affaires qui lui sont soumises et elle s'efforce toutefois d'y répondre dans les délais les plus rapides. M. Périno a cependant un motif de satisfaction il vient d'obtenir de la Chancellerie un financement de 100000 francs pour l'ouverture d'un bureau qui va traiter les affaires en temps réel. Cela va permettre d'accélérer les procédures quelque soit la nature du délit puisqu'un magistrat disposant d'un secrétariat sera en contact permanent et direct avec la police et la gendarmerie pour recevoir les plaintes et les classer au plus vite en disposant notamment de moyens informatisés.

M. Périno souligne l'intérêt de ce nouvel instrument mis à sa disposition. C'est un atout supplémentaire. Sur tous les fronts du combat contre la délinquance, que ce soit celle de la violence contre les biens et les personnes ou celle qui peut s'avérer criminelle par le non respect de la réglementation routière jusqu'à la lutte contre le trafic de stupéfiants qui entraîne vols, revente illicite, agression. Un moyen supplémentaire pour parvenir à arrêter et condamner ceux que le Procureur dénonce car «ils s'enrichissent en vendant de la mort et causent des dégâts irréparables dans la jeunesse».

J.P.L.

Le Palais de Justice
à Creil



COOPÉRER POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET LA VILLE POUR UNE COOPÉRATION FRUCTUEUSE

Entretien avec M. Vandenberghe,
Président de la chambre des métiers

Vivre : Concrètement, M. Vandenberghe quels conseils donneriez-vous à un jeune qui veut créer son entreprise ?

M. Vandenberghe : D'abord qu'il n'hésite pas à nous contacter et à nous demander des renseignements et de l'aide.

Je vois encore trop souvent des artisans qui ne savent pas sous quel statut créer leur entreprise.

Beaucoup également contractent des prêts à des taux trop élevés ou ne connaissent pas les diverses aides auxquels ils peuvent prétendre. A ce propos il faut remarquer qu'il y a un manque de cohérence entre les différents acteurs qui jouent un rôle dans les financements, l'aide à l'installation, à la création d'emplois.

Les démarches administratives sont souvent trop longues, artisans et commerçants ne savent pas à qui s'adresser. Nous sommes leurs interlocuteurs privilégiés.

Vivre : Le GEP des Vallées Bréthoise que préside le Maire de Montataire a été à l'initiative d'une plate-forme d'initiative locale que vous avez accepté de présider.

N'est-ce pas une réponse à ce besoin de cohérence entre les différents partenaires ?

M. Vandenberghe : Oui, c'est un début intéressant notamment avec la volonté de M. Bosino de favoriser les actions convergentes entre le monde économique et les collectivités locales. Je me félicite d'ailleurs de la convention que nous avons signée pour l'ouverture d'une antenne Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre des Métiers à Montataire.

Je pense qu'il faut que nos professions puissent bénéficier d'une réelle harmonisation des structures d'aide aux créateurs d'entreprise. En ce sens nous sommes très attentifs aux évolutions en cours qui vont développer l'intercommunalité.

Les initiatives entreprises à Montataire auront peut être valeur d'exemple dans d'autres endroits du département.

Notre souhait en ce qui nous concerne c'est de renforcer cette coopération dans l'intérêt des artisans et commerçants que nous représentons.

Vivre :

M. Vandenberghe vous êtes le président de la chambre des métiers de l'Oise, quelle est votre responsabilité ?

M. Georges Vandenberghe : en qualité de Président j'ai la responsabilité de représenter la chambre au travers de ses deux principales activités :

- Une mission de Conseil et d'accompagnement aux artisans et commerçants

- Une mission de formation initiale, notamment avec l'apprentissage, et de formation continue.

Nous avons aujourd'hui des structures et du personnel de haut niveau pour accomplir ces missions.

LA PILE :
UNE PREMIÈRE
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

VISITE DE RUES ÇA CONTINUE

Depuis l'an dernier les élus ont une pratique pour aller à la rencontre des habitants.

C'est ainsi que sont venues s'ajoutant aux visites de quartiers, neuf nouvelles visites (19 Mars 1962, du Chemin de la Vallée Vaillant Couturier, de la Jacques Salengro, Jules Uhry, Ambroise des Déportés, de Thiverny) Mertian.

Trois autres rues ont été visitées en novembre : rue du Général de Jacques Duclos, rue Jean Faure.

Au fil de ces visites, nous allons mieux nous connaître, habitant et les discussions montrent que de nombreuses demandes exprimées pour des améliorations ont une aspiration forte à tout faire pour vivre dans sa ville, dans son quartier, son habitat.

Chacun connaît bien son quartier et une foule de détails nous permettent de mieux appréhender la vie des gens de la ville. De ces échanges empreints de bon sens, des propositions

**LA PILE :
UNE PREMIÈRE
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

La PILE vient d'être lancée à l'initiative du groupement d'Etude et de programmation des Vallées Bréthoise présidé par Jean-Pierre Bosino.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle génération de batteries ni de la dernière version de la voiture électrique bien que le dispositif engagé vise à mobiliser les énergies.

PILE signifie Plate Forme d'Initiative Locale. Cette structure a pour objet de mobiliser des fonds pour financer, sous forme de prêts d'honneur la création d'entreprises sur les communes membres du G.E.P. et de parrainer les créateurs d'entreprises par des personnalités compétentes.

Autrement dit un plus pour le développement économique, qui permettra aux entrepreneurs qui n'ont pas toujours les fonds nécessaires de créer leur entreprise. La pile fait la démonstration qu'au niveau local il est possible

de rassembler tous les acteurs de la vie publique et économique afin d'orienter l'argent vers l'emploi et le développement.

Cette structure est présidée par M. Vandenberghe, Président de la chambre des métiers de l'Oise et est dirigée par un Conseil d'Administration pluraliste.

Pour Jean-Pierre Bosino c'est l'aboutissement d'efforts des membres du G.E.P. qui ont la volonté d'aider concrètement la création d'entreprises. «Il y a quelques mois j'avais évoqué cette question pour que notre structure de coopération puisse mettre en place un dispositif de ce type. Je connais plusieurs artisans, commerçants et entrepreneurs qui vont désormais pouvoir disposer de crédits nécessaires au lancement de leur activité».

Urbanisme

**VISITE DE RUES
ÇA CONTINUE**

Depuis l'an dernier les élus ont initié cette pratique pour aller à la rencontre des habitants.

C'est ainsi que sont venues s'ajouter aux 8 visites de quartiers, neuf nouvelles rues (19 Mars 1962, du Chemin Blanc, Paul Vaillant Couturier, de la Jacquerie, Roger Salengro, Jules Uhry, Ambroise Croizat, des Déportés, de Thiverny) et la Cité Mertian.

Trois autres rues ont été visitées le 21 novembre : rue du Général de Gaulle, rue Jacques Duclos, rue Jean Dominique Faure.

Au fil de ces visites, nous apprenons à mieux nous connaître, habitants et élus, et les discussions montrent qu'au delà des demandes exprimées pour des travaux, il y a une aspiration forte à toujours mieux vivre dans sa ville, dans son quartier, sa rue, son habitat.

Chacun connaît bien son environnement et une foule de détails nous sont communiqués qui nous permettent de mieux appréhender la vie des gens d'ici.

De ces échanges empreints de beaucoup de bon sens, des propositions sont faites

de part et d'autre pour résoudre les problèmes car les élus et les services municipaux n'ont pas la science infuse.

Cela va du problème matériel (trottoir en mauvais état) à l'observation de mouvements suspects liés au trafic de la drogue, en passant par les problèmes de circulation (vitesse en ville) et de stationnement. Et puis, en parcourant ces rues, aux noms chargés d'histoire, l'on découvre ou redécouvre des particularités architecturales qui témoignent du passé mais aussi du présent économique de notre ville.

Toutes ces visites procurent un intérêt renouvelé parce qu'elles sont autant de moments privilégiés pour se rencontrer et se parler.

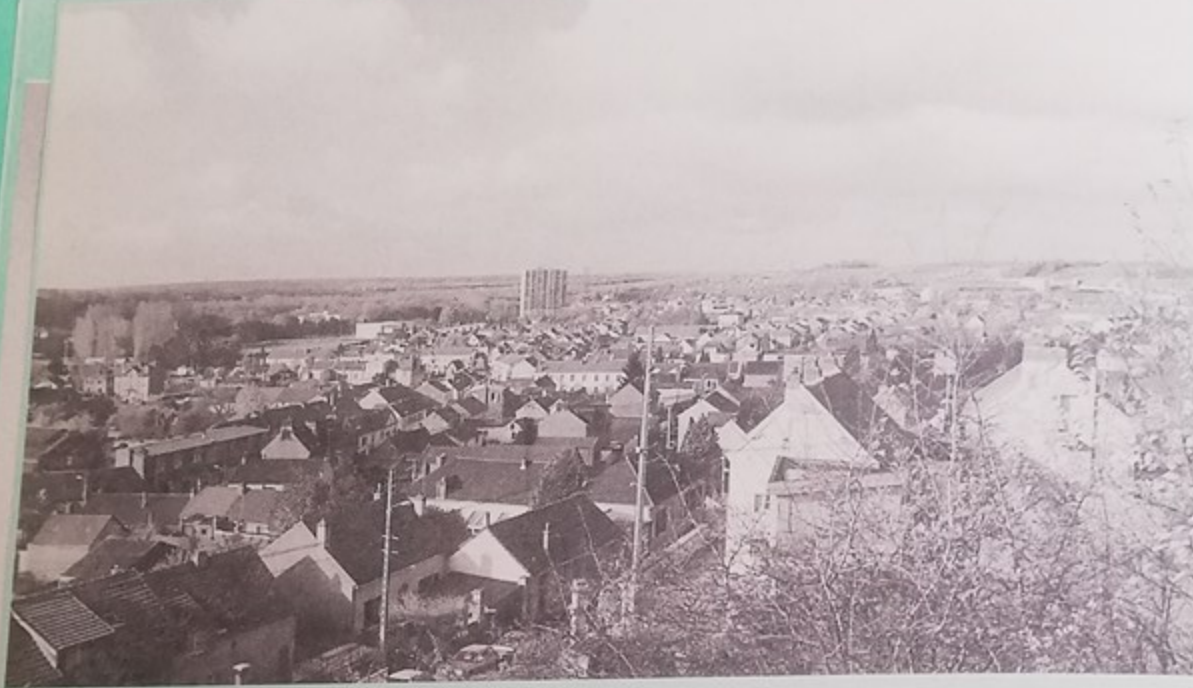
Dans une société où domine encore le calcul glacial de la rentabilité financière qui ignore et broie les êtres humains, ces visites contribuent modestement à privilégier l'homme et son environnement.

Bien du chemin reste à parcourir et des rues aussi.

Claude Couallier
Maire-adjoint



O P A H



A partir du 1^{er} janvier 1999, va être engagée sur le territoire du District Urbain de l'Agglomération Creilloise une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Permettre à des habitants à faibles revenus d'effectuer des travaux afin d'améliorer le confort et la sécurité dans les logements, offrir aux locataires des logements décents, réduire le nombre de logements vacants, tels sont, entre autres, les buts de cette opération.

LE PÉRIMÈTRE

L'O.P.A.H. touche une trentaine de quartiers sur le territoire de l'agglomération, plus particulièrement sur Montataire, sont concernés les secteurs suivants :

- Quartier du centre-ville
- Magenta
- Rue Victor Hugo
- Vitel
- Le Vignolle
- Cité Mertian
- Quartier de Gournay

A l'intérieur de ces périmètres, les propriétaires de logements anciens pourront bénéficier de subventions et prêts privilégiés.

Cependant, sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, les propriétaires pourront bénéficier du concours gratuit d'une équipe, constituée à l'occasion de l'OPAH, pour le montage de dossiers d'aides classiques à l'amélioration de l'habitat.

QUELS BÉNÉFICIAIRES ?

Les aides sont attribuées aux propriétaires bailleurs (ANAH) ou aux propriétaires occupants.

Les locataires ne peuvent pas être subventionnés dans le cadre de cette OPAH mais peuvent toujours se renseigner pour inciter le propriétaire de leur logement à réaliser des travaux dont ils auraient besoin.

Des aides particulières sont attribuées aux retraités par le biais de l'Etat, du Conseil Général et les Caisses de retraite.

QUELS TRAVAUX ?

Sont concernés les travaux utiles, nécessaires, indispensables... Ainsi, l'isolation calorifique, l'isolation acoustique, la création d'une salle de bains, d'un WC intérieur, la mise en conformité de l'électricité, le raccordement au réseau d'assainissement, la réfection de la toiture, les travaux d'étanchéité... (liste non limitative).

QUELS LOGEMENTS ?

Il s'agit de logements anciens, construits depuis plus de 15 ans, ne répondant pas aux normes de confort (sans sanitaires, baignoire, douche, chauffage central) ou abritant un nombre d'occupants supérieur à la moyenne.

CONCRÈTEMENT

Les demandeurs devront déposer un dossier entre le 1^{er} janvier 1999 et le 12 décembre 2001. La décision d'accorder les aides sera prise après examen du dossier en commission (instruction du dossier environ deux mois).

Après accord, les travaux doivent être réalisés dans un délai de 2 ans. Le dossier est refusé si les travaux commencent avant l'accord écrit de l'OPAH et s'ils ne sont pas exclusivement réalisés par des artisans.

Avant de commencer des travaux, renseignez-vous :

Centre d'Amélioration du Logement PACT, 28 rue du Pont d'Arcole

60000 Beauvais

Tél : 03 44 02 21 93

Services Techniques Municipaux, André Ginisti - 60160 Montataire

Tél: 03 44 64 45 45

Ces cocktails ont été offerts à la classe

Ils ont été offerts à la classe Le cocktail ZINZ

COCKTAIL

- 1 trait de grenache
- 2 cuillerées à soupe
- 2 cuillerées à soupe
- de l'eau de source

COCKTAIL

- 1 mesure de sirop
- 1 mesure de sirop
- 1 mesure de sirop
- 7 mesures d'eau

COMMÉMORATION



V
À L
LES

Ces cocktails ont été conçus, réalisés, goûtés, testés par les élèves de la classe de CM1 et CM2 de l'école Jacques Decour A. Ils ont été offerts lors de l'exposition «Pour être drôle, pas besoin d'alcool». Le cocktail ZINZINA a eu les faveurs du public.

COCKTAIL MEXICAIN

- 1 trait de grenadine
- 2 cuillerées à soupe de cola
- 2 cuillerées à soupe de jus d'orange
- de l'eau de source

COCKTAIL XENA

- 25 cl de coca
- 40 cl de jus d'orange
- 50 cl d'eau

COCKTAIL ZORRO

- 1 mesure de sirop de citron
- 1 mesure de sirop de framboise
- 1 mesure de sirop de fraise
- 7 mesures d'eau gazeuse

COCKTAIL ZINZINA

- 10 cl de sirop de citron
- 30 cl de jus d'orange
- 60 cl d'eau gazeuse

La coccinelle



Sept points mais pas sept ans !
Il y a trois mille espèces de coccinelles dans le monde.
La coccinelle a des ailes sur le dos.
Son plat préféré est le puceron.

COMMÉMORATION DU 80^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE



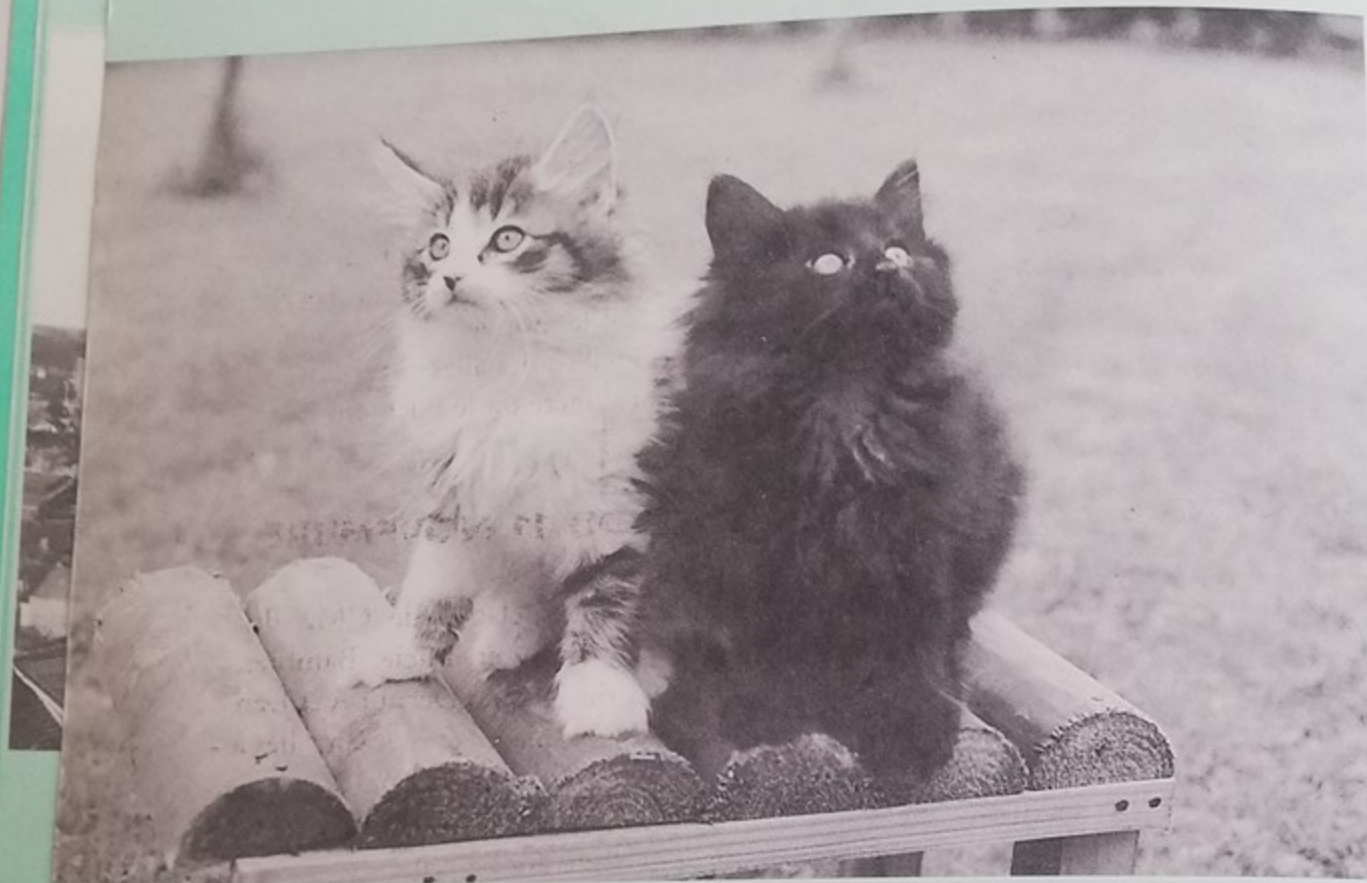
Les élèves des classes de CM2 des écoles Maurice et Lucie Bambier, Joliot Curie, Jacques Decour A et Jean Jaurès ont étudié les événements liés à l'Armistice de la guerre 14/18. Ils ont découvert combien cette période a été douloureuse. Pour rendre hommage à toutes ces victimes, ils ont entonné un chant lors de la cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts. Le 17 novembre, ils ont visité le cimetière qui compte 20000 tombes de soldats identifiés et le musée du souvenir de la colline de Notre-Dame-de-Lorette, en compagnie de deux classes de 3^e du collège. Qu'auront-ils retenu ? Afin de vérifier les connaissances de chacun, les CM2 iront interroger les collégiens sur cette époque.

**VOYAGE
À LA QUEUE
DES YVELINES**

Le vendredi 16 octobre, nous sommes partis voir des papillons exotiques vivants et en semi-liberté dans une serre. Dans cette serre, il faisait 28° et 80% d'humidité. Nous avons vu des chenilles, des chrysalides sur des bananiers. Certains papillons ne bougeaient que la nuit. Il y avait plein de sortes de papillons dont celui qui ressemblait à une tête de chouette pour faire peur aux prédateurs (ses ennemis) ou celui transparent, ou les bleus qui bougeaient tellement qu'on ne pouvait les prendre en photo. Certains papillons se posaient sur nous. A la sortie, dans une autre pièce, il y avait des mygales, des scorpions, des mille-pattes, des phasmes, des insectes en forme de feuille, mais aussi une ruche et des escargots. Enfin dans une autre pièce, nous avons regardé une cassette vidéo racontant comment se nourrissent, vivent et se reproduisent les papillons. C'était une visite très intéressante.

CE2-CM1 (classe de M. Pigula) Ecole Bambier

J'AI FAIT MON SITE WEB, POURQUOI PAS VOUS ?



«Mes chats peuvent être connus par le monde entier grâce à Internet»

Imaginer, puis construire son site Internet personnel. Une idée qui paraît, au premier abord, relever de l'utopie (expression préférée de nos philosophes) et inaccessible à tout à chacun.

De plus, je n'étais et ne suis toujours pas un spécialiste de l'informatique et je ne saurais écrire la moindre ligne, voire le premier mot, d'une phrase en langage H.T.M.L. (c'est le code écrit pour programmer des sites WEB!)

Mais j'étais motivé par une idée fixe : «Faire connaître au monde des internautes, mes chats des forêts norvégiennes» et parler de «Montataire Ville de l'Oise», plus connue dans les autres pays qu'en France.

J'ai donc retroussé mes manches et j'ai fait l'inventaire des outils nécessaires pour créer ce fameux site WEB en 3 étapes.

1^{re} étape : que me fallait-il ?

- Un ordinateur ordinaire,
- Un modem pour me brancher au réseau téléphonique,
- Un abonnement chez un fournisseur d'accès, en l'occurrence Wanadoo, mais vous pouvez choisir un autre fournisseur (pour faire chic et branché, cela s'appelle un provider !).

• Un logiciel informatique permettant de monter le site. Bien souvent, ce logiciel est donné, gratuitement, par le fournisseur d'accès. 2^e étape qui n'est pas la plus facile : Réunir les photos, documents, textes pour mettre en page le site WEB. Cela m'a pris quelques temps, car il ne suffit pas d'avoir quelque chose à dire ou à montrer, il faut aussi savoir le dire. 3^e étape : Construire l'architecture du site et lui donner un nom. Pour le nom il était d'évidence : «La chatterie de la Stuga». Pour l'architecture, le site est composé d'une

page d'accueil et cinq autres pages (bientôt 7).

Bref, au bout de 3 mois, mes efforts ont été récompensés et je publiais mon site sur le NET. Depuis 8 mois, 104 personnes sont venues le consulter et en particulier des Norvégiens, des Suédois et des Danois.

Un dernier conseil : si vous voulez construire votre propre site, inscrivez-vous aux cours d'informatique qui ont lieu chaque semaine à l'école Jacques Decour.

Bernard DEBAN

Cours adultes

Mardi de 18 h à 20 h.

Vendredi de 20 h à 22 h

Cours enfants et adolescents

Mercredi de 14 h à 16 h primaires
de 16 h à 18 h collèges

Cours personnes âgées

Mardi de 10 h à 12 h à la RPA

Mercredi de 10 h à 12 h

ILS VIVENT A MONTATAIRE

60 ans
de
mariage



M. et Mme LAMY

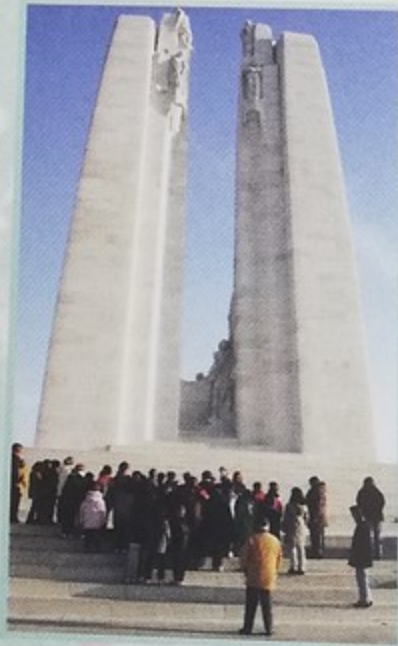
Ils font leur Ville



Présentation du livre de M. Ernest Biette
«A la mémoire de...»

Les Gens de Montat'

Commémoration du 80^e anniversaire de l'Armistice



Les Gens de Montat'

Semaine nationale des retraités



Les Gens de Montat'

Exposition d'arts
sur les livres
à l'église Notre-Dame



Récital de piano
à la Résidence
Maurice Mignon
Gilles Duffot

Lâcher de ballons des écoles
de Montataire
pour le lancement des journées
«Pour être drôle, pas besoin d'alcool»



Les lauréats
du concours
photos
de Montataire



Belle participation
au Premier meeting
de natation
de Montataire

Une équipe féminine et généreuse :
celle du Secours Populaire qui agit
quotidiennement pour la solidarité ici
et dans le monde



Fête la cuisine

MENU EN FÊTE

une proposition du chef de la cuisine municipale

CANAPES APERITIF ASSORTIS
(Roquefort et noix, crabe et surimi, fromage et fines herbes, œufs de lompes, saumon fumé)
FILET DE SOLE AUX ENDIVES (voir recette)
DINDE FARCIE AUX MARRONS
POMMES DAUPHINES
SALADE AUX DES DE COMTE
BUCHE DE NOËL

L'ENDIVE



L'endive ou chicorée Witloof se caractérise par l'aptitude de sa racine à produire un bourgeon en conditions artificielles : le forçage.

Son cycle végétatif comprend donc deux phases :

- la culture de la racine au champ par semis fin avril et courant mai et récolte de mi-août à novembre.

Pendant cette période la racine accumule des réserves qui serviront lors du forçage
- le forçage de la racine se fait en conditions contrôlées (température, obscurité, humidité élevée) et permet la production du chicon en trois semaines. L'endive est un légume moderne par excellence puisque :

- diététique : 16 calories pour 100 g. excellente teneur en potassium et calcium.

Teneur en hydrate de carbone 3,7 g pour 100 % dont 0,6 g de fibres

- rapidement préparé
- pouvant être accommodé de multiples façon

cru : en salade, en amuse-gueule

cuit : en flamiche, à la béchamel, braisé.

RECETTE

FILET DE SOLE AUX ENDIVES POUR 6 PERSONNES

Ingrédients :

- 12 filets de sole (de 80g)
- 200g d'endives
- 100g de crevettes décortiquées
- 100g de moules
- 50g d'échalotes hachées
- 30g de beurre
- 2 verres de vin blanc sec
- 100g de crème fraîche, sel, poivre

- faire revenir les échalotes dans le beurre avec les endives concassées dans une casserole
- laisser mijoter 1/4 d'heure
- ajouter le vin blanc
- laisser réduire 5 mn
- mettre moules et crevettes décortiquées puis la crème fraîche
- après ébullition, enlever la casserole.
- mettre les filets de sole dans un plat à gratin
- mettre la sauce dessus
- cuire 20 mn au four à 200°

Le plat peut se servir avec du riz ou des endives cuites

REPAS DE NOËL

Depuis plusieurs années, le Service Restauration Scolaire organise pour les enfants un buffet froid pour fêter la fin de l'année et la fête de Noël. Ce repas permet aux enfants de choisir parmi tous les mets proposés et de se servir (saumon rose, charcuteries, viandes cuites, crudités, légumes cuits, etc...). Ils ont une impression de liberté. C'est souvent une réussite et certains d'entre eux nous disent même qu'ils sont «comme au mariage».



**SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS
DU 19 AU 24 OCTOBRE 1998
«DES MÉMOIRES POUR L'AVENIR»**



6 jours pour le dire, 365 jours pour agir !
Chaque année se tient la Semaine
Nationale des Retraités.

Des animations diverses telles que buffet
dansant, spectacle de chants, mais aussi
des débats sur le rôle des retraités dans la
société (en collaboration avec Femmes
Solidaires), des expositions (photos,
miniatures artisanales, couture) ont été
des moments forts pour la population de
Montataire.

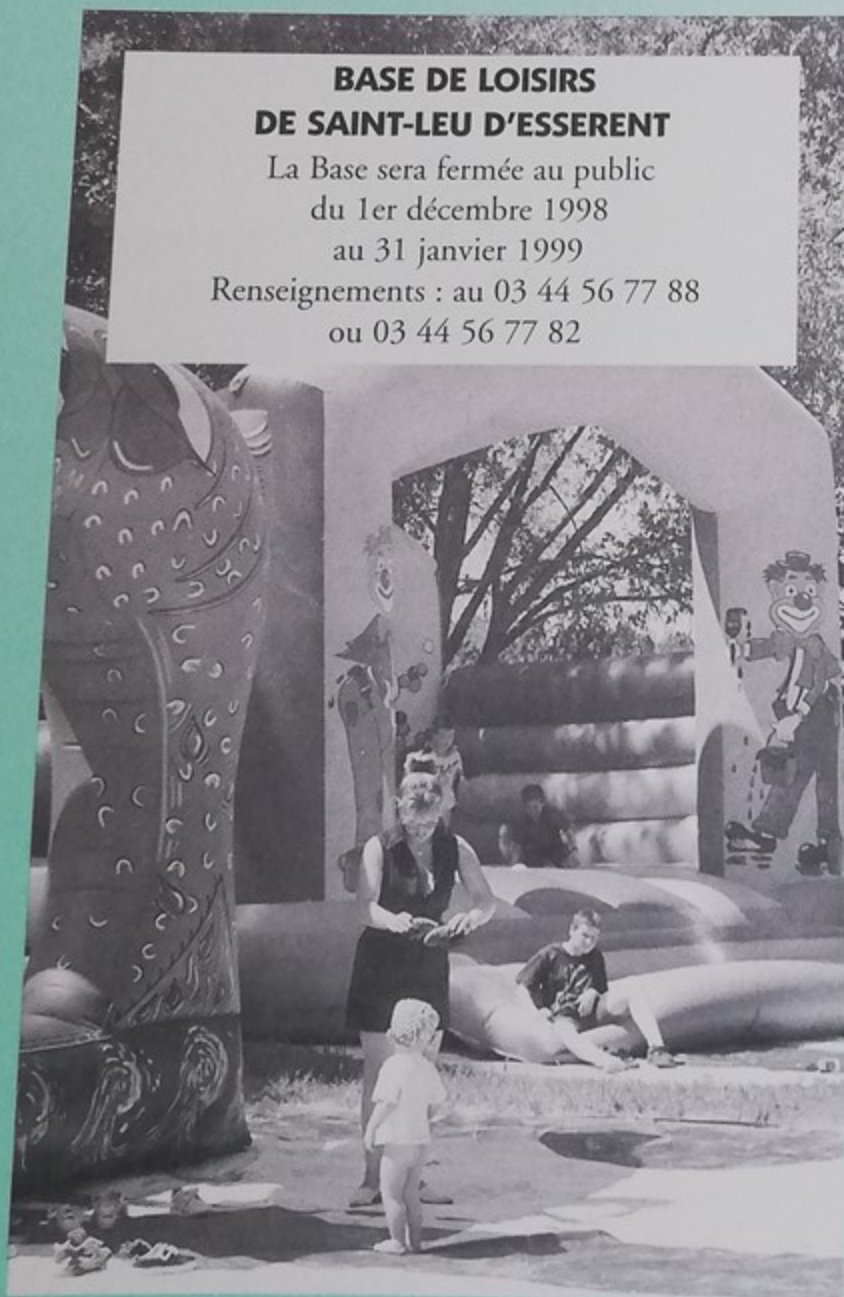
L'Office Municipal des Retraités et
Personnes Agées a permis la rencontre de
plusieurs centaines de citoyens du 19 au
24 octobre. La Résidence Maurice
Mignon a été le théâtre de cette manifes-
tation et a reçu un public nombreux qui,
par ailleurs, a découvert un lieu de vie très
ouvert sur l'extérieur.

Les retraités vous donnent bien sûr ren-
dez-vous l'an prochain pour une nouvelle
Semaine Bleue, mais également tout au
long de l'année à travers des rencontres
conviviales.

Didier Besnier
Directeur de la RPA

**BASE DE LOISIRS
DE SAINT-LEU D'ESSERENT**

La Base sera fermée au public
du 1er décembre 1998
au 31 janvier 1999
Renseignements : au 03 44 56 77 88
ou 03 44 56 77 82



SIDA

Dans le cadre de la journée mondiale de lutte
contre le SIDA, nous avons organisé le
1^{er} Décembre, une exposition au sein de notre
association afin de sensibiliser les jeunes que
nous recevons.

Cette exposition présentait des affiches, des
revues, deux films vidéo sur le thème
«SIDA». Enfin des dessins de jeunes de l'ate-
lier création ont été aussi présentés, ainsi
qu'un préservatif géant en patchwork de 900
pièces en tissu réalisé par l'atelier couture par
les personnes de la R.P.A. et par le C.I.D.F.
Malheureusement, peu de jeunes ont vu cette
exposition mais le peu qui ont pu la voir ont
pris le temps de s'asseoir, de lire, de regarder
et surtout d'échanger des discours autour du
SIDA. Si bien qu'il n'y a pas eu de quantité
mais sûrement de la qualité.

Tous, en repartant, avaient leur pin's et leur
préservatif sur eux et avec des informations
en plus dans la tête.

Cette exposition a fait avancer d'un petit pas
les choses et nous sommes relativement satis-
faits de notre action.

L'Association JADE
Espace Fernand Léger
Tél : 03 44 28 09 30

«SEJOURS CLASSES DE NEIGE 1999»

Comme chaque année les élus de votre ville organisent des séjours en classe de neige pour tous les élèves de CM2. Notre but est que tous les enfants, sans exception, partent au moins une fois pendant leur scolarité primaire. En 1999, ils seront 164 à partir découvrir, pour certains, le département de la Haute-Savoie à MIEUSSY ou THOLLON-LES MEMISES et, d'autres, celui des Hautes-Alpes à VILLAR D'ARENE. Pendant 14 jours, les enfants vont s'adonner aux activités de montagne comme le ski alpin ou de fond et découvrir une région nouvelle avec son environnement pittoresque et ses traditions rurales.



OPÉRATION HOTTES DE NOËL

SUR LE MARCHÉ DE MONTATAIRE
les 20 ET 24 DÉCEMBRE 1998

Venez nombreux aider les commerçants à remplir les hottes de cadeaux pour les plus démunis.

Le père Noël sera présent

Nombreux lots à gagner à prendre sur le marché !

- 1 lot de 1500 frs d'achat
- 1 lot de 1000 frs d'achat
- 9 lots de 500 frs d'achat



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE À MONTATAIRE

La première semaine de la Petite Enfance s'est déroulée du 16 au 20 novembre à la maison Huberte d'Hoker.

Le but de cette initiative était de faire connaître à la population sous forme d'expositions, photos et vidéos, les différentes structures d'accueil municipales de 0 à 6 ans existant sur la commune.

Cette manifestation s'est clôturée le vendredi 20 novembre journée nationale des droits de l'enfance par une rencontre entre les professionnels de la Petite Enfance, les élus et la population sur le thème du droit à l'écoute des jeunes enfants.

Chacun a pu s'exprimer en partant du principe que lorsqu'on est un tout petit enfant on n'a pas de devoir mais des droits et que l'adulte par contre a un devoir d'écoute envers les tous petits.

On s'est séparé en faisant le projet de renouveler l'année prochaine cette initiative.

L'exposition photos des différentes structures d'accueil, crèches, haltes-jeux, garderies péri-scolaires, centre de loisirs, maternelles est présentée sur différents lieux, hall de la Mairie, école, crèche, centre de loisirs, C.C.A.S., etc...

A la bibliothèque

Le 21 octobre dernier, Olivier Cariat, Conteur picard, est venu présenter son «coffre à contes» aux enfants de Montataire dans les bibliothèques municipales.

Voilà quelques impressions recueillies auprès des enfants...

«J'ai pensé que c'était très bien, qu'il avait bien raconté et qu'on y croyait ...»

Samira

«C'est vraiment super, j'ai adoré les animaux en peluche...»

Mathilde

«J'ai ressenti beaucoup de joie en écoutant ce merveilleux spectacle...»

Sarah

QUAND LIRE RIME AVEC PLAISIR

Les jeunes à en croire les différentes études parues sur la question, lisent moins que leurs aînés au même âge.

Pourtant les livres qui leur sont distribués sont de plus en plus beaux.

Alors comment susciter le désir, le plaisir de lire, si ce n'est en mettant le plus possible à la portée de tous les enfants, toute la richesse de la littérature jeunesse ?

C'est ce que nous faisons tout au long de l'année, par le biais des bibliothèques municipales, mais également en offrant en cadeau à Noël à tous les enfants scolarisés en primaire dans notre ville, soit plus de 1000 enfants, un beau livre qui donne envie de regarder, de toucher, de rêver, de lire.

Nicole Cappe
Bibliothécaire municipale

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR LE CENTRE ?

Halloween ? Ben, c'est fini. Armés de leurs farces et autres gâteaux au poivre, déguisés de la tête aux pieds, les enfants et jeunes du centre de loisirs ont déferlé dans les rues de Montataire puis sont revenus au centre se partager leur butin sucré. Puis novembre s'est installé et les enfants ont salué la Journée des Droits de l'Enfant en s'exprimant dans leur journal et sur leur radio. Et à Noël, alors ? Une soirée cabaret est prévue le 30 décembre avec les parents et les enfants. Sur fond de toile d'un conte connu, chaque groupe d'âge préparera un spectacle sur des moyens d'expression divers (mimes, danses, théâtre, marionnettes). Les animateurs mettront la main à la pâte en jouant une partie du spectacle. (Les parents intéressés pourront se joindre à eux). Alors rendez-vous le 30 décembre à la salle de la Libération ! Et bonnes fêtes à tous.

M. Charpentier
Directeur du centre de loisirs

LE PÈRE NOËL VERT POUR L'AMITIÉ ET LA PAIX

DANS LE MONDE

Les cyclones, les tempêtes, la misère, la famine, les chiffres dansent comme des oiseaux de proie autour des cadavres.

Combien exactement, nul ne le sait, des milliers de morts, des centaines de milliers de sans abris, pays ravagés :

- En Amérique Centrale où le Nicaragua, le Honduras ont été au centre de la dépression qui a tout balayé ne laissant que des champs de ruines.

Le Comité du Secours Populaire de Montataire apporte sa pierre à la solidarité.

- Au Soudan le sort s'acharne sur la population. En plus de la guerre civile, le pays subit d'importantes inondations, détruisant tout, habitations et équipements. Désormais l'eau stagne favorisant le développement de diarrhées, malaria et autres infections.

Le Comité du Secours Populaire de Montataire là encore agit. Il l'a déjà fait récemment pour Haïti.

EN FRANCE

2 millions de Français exclus, humiliés, isolés, marginalisés, ces maux de personnes en situation d'illettrisme disent combien la non maîtrise de la lecture et de l'écriture est douloureuse; marques d'exclusion professionnelle, sociale, culturelle.

Les mines antipersonnel, enfin hors la loi. C'est en mars 1999 qu'entrera en vigueur le traité international signé par 130 pays.

Et pour nous à Montataire, que se passera-t-il dans notre comité ?

Et bien nous donnerons un peu de bonheur à une centaine d'enfants dont les familles ont eu besoin de notre aide dans l'année et cela grâce à tous les donateurs de notre commune et d'ailleurs.

Le jour de Noël les restaurants «La Courte Paille» offrent un déjeuner aux familles en grandes difficultés. Le restaurant «La Courte Paille» de Creil s'est associé à cette opération. Des Montatairiens en bénéficieront.

Le Comité de Montataire vous souhaite à tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

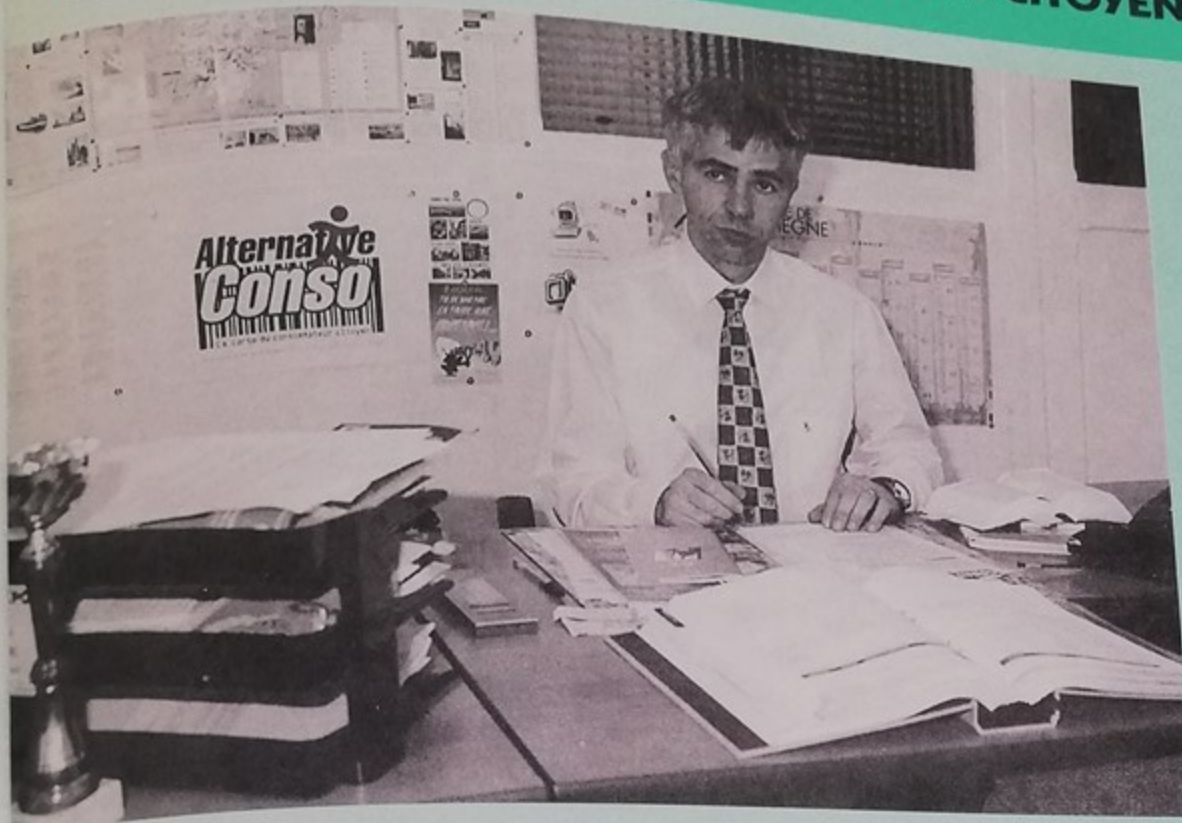
«DISTRIBUTION DES JOUETS DE NOËL POUR LES ENFANTS EN MATERNELLE ET PASSAGE DU PÈRE-NOËL»

Chaque année, les élus de votre ville offrent un jouet à Noël pour le plus grand plaisir de nos petits bambins scolarisés dans les écoles maternelles de Montataire. Ce jouet choisi par chaque enseignant lors d'une exposition est distribué par le père Noël, en personne. De plus, chaque élève en primaire et maternelle est convié gratuitement avec son enseignant à la projection d'un film ou la présentation d'un spectacle au cinéma «le Palace». La municipalité souhaite ainsi marquer sa volonté de participer concrètement à cette journée de joie, de fête et d'émerveillement des petits et des plus grands.



«Ancie Daniel dirige

CONSOMMER EN CITOYEN



«Ancien salarié de Chausson, Daniel Rolland dirige Alternative Conso»

Daniel Rolland a du dynamisme à revendre. En créant sa propre entreprise sur le site des anciens établissements Chausson dont il a été salarié, il a voulu allier l'efficacité économique à une certaine éthique sociale. Comment ?

POUR LES COMITÉS D'ENTREPRISE

En mettant en relation les Comités d'Entreprises et des fournisseurs de produits et de prestations dont la provenance est transparente, exempte d'atteinte aux droits de l'homme et de l'enfant. Faire la chasse aux esclavagistes, exploiters d'enfants, agir contre une mondialisation qui pressure les salariés et la qualité, c'est selon lui, à la portée de chaque consommateur par les choix qu'il fait quotidiennement dans ses achats. Alternative Conso, son entreprise, édite régulièrement un journal porteur de ces valeurs et mettant en relief les initiatives des artisans, commerçants, entrepreneurs agissant pour l'amélioration de la qualité de leurs produits et services.

Le principe d'Alternative Conso est simple : elle recommande aux comités d'entreprises des fournisseurs qui s'engagent sur la qualité et offre du même coup des réductions intéressantes aux salariés concernés.

Cette activité a permis de créer huit emplois en C.D.I. et d'amener un grand

nombre de comités d'entreprises et de collectivités à faire des choix en rapport avec une éthique sociale plus affirmée. Un exemple qui montre que l'économie sociale n'est pas seulement une idée.

DROITS DE L'HOMME ET DROITS DE L'ENFANT

Alors que nous célébrons le 50e anniversaire de la déclaration des droits de l'homme et la journée nationale des droits de l'enfant, Alternative Conso alerte sur des produits dont l'origine n'est pas clairement définie.

Nous reproduisons ci-dessous son appel : «Consommateurs, devenez acteurs !

Ensemble, défendons les droits de l'homme !

La campagne de défense des droits de l'homme menée contre l'exploitation des enfants, l'esclavage et la répression syndicale continuera tant que tout ne sera pas définitivement gagné. C'est pourquoi Alternative Conso vous invite à rejoindre son combat en exigeant des distributeurs de vêtements et articles de sport, un étiquetage affichant clairement 0% d'exploitation des enfants, 0% d'esclavage et 100% de liberté syndicale, et en écrivant aux fabricants de ce même secteur pour leur demander de respecter ces critères et de s'engager clairement dans un code de bonne conduite.

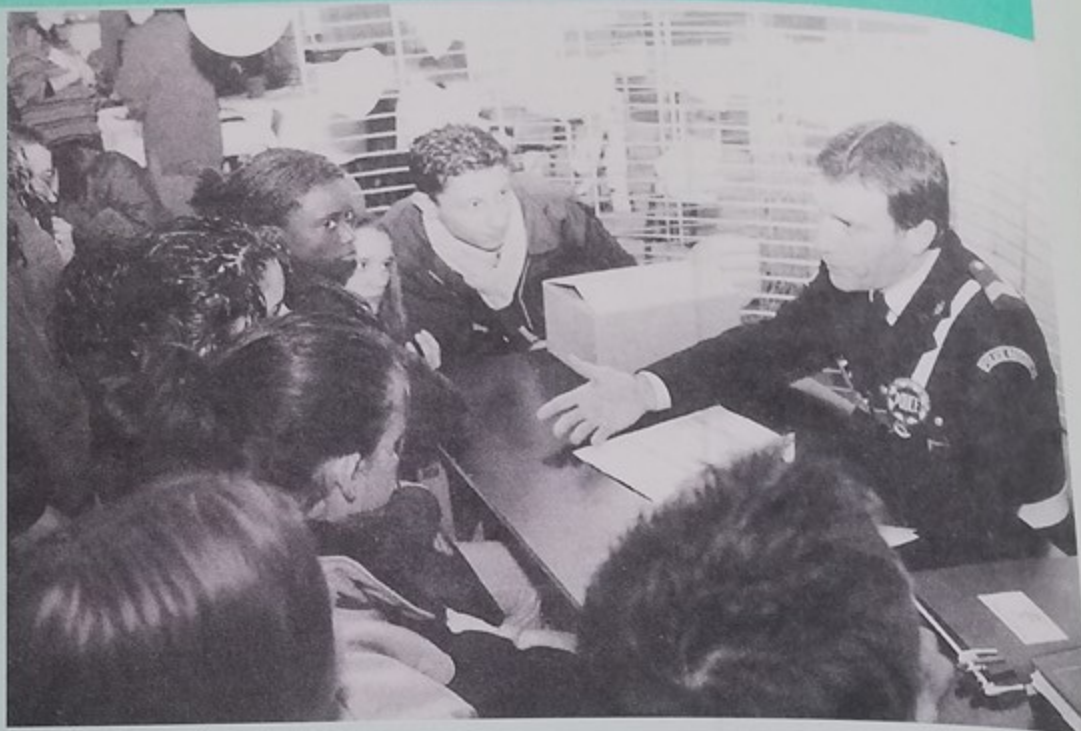
COMMENT AGIR ?

En écrivant à Alternative Conso 100, rue Louis Blanc 60160 MONTATAIRE
 En écrivant directement au Service communication de chaque fabricant, particulièrement Nike, Reebok et Adidas pour leur demander de s'engager clairement dans un code bonne conduite. Si des milliers de lettres individuelles leur parviennent, imaginez la force de persuasion qu'ensemble elles détiennent !
 Nike France : ZI des Béthunes, rue de l'Equerre - 95310 Saint-Ouen l'Aumone
 Adidas France : route de Saessolsheim - 67700 Landersheim
 Reebok France : 184, rue Tabuteau - 78530 Buc.

ABUSER DE L'ALCOOL EST MORTEL

La Commune de Montataire a accueilli pendant trois jours, les 22, 23, 24 Octobre, salle de la Libération, une exposition sur le risque alcool co-organisée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Creil, l'Association Nationale de Prévention de l'Alcoolisme de l'Oise et le Comité Départemental de Coordination des Mouvements de Buveurs Guéris et de Lutte Anti-Alcoolique.

Cette exposition réunissant de nombreux partenaires a permis



d'aborder le thème alcool sous différents angles : les risques pour la santé, les accidents dus à l'alcool, l'aide ou les soins apportés par différents organismes, la valorisation des boissons non alcoolisées...
Cible privilégiée : les jeunes. Les deux journées précédant l'ouverture au grand public leur étaient réservées, d'autant que les établis-

sements scolaires de Montataire avaient contribué activement à l'exposition.

Pendant ces trois jours, plus de 600 personnes ont été accueillies dans une ambiance sympathique et chaleureuse et ont pu déguster des cocktails... sans alcool bien sûr.

ASSOCIATION VIDEO

TRAVELLING

ACTIVITÉS DU CLUB

Pour vous donner une petite idée de notre activité :

Mardi 6 octobre 98 - 20 h : Dominique nous présente les différentes techniques de prise de vue et de prise en main de la caméra.

Mardi 20 octobre - 20 h :

- Diffusion et analyse de l'image,

Dominique nous présente un montage sur les dernières fêtes de moissons, à SACY.

Jean et Maurice nous présentent l'Autriche.

- Suite au Salon Vidéo du 17 octobre, exposé du matériel entrevu.

Mardi 3 novembre - 20 h :

Suite à la réunion du 6 octobre,

- Approche pratique de la prise de vue (2)

- Exercice de composition et de cadrage

Mardi 17 novembre - 20 h :

Diffusion des sujets traités par les adhérents

Analyse, critique.

Mardi 1^{er} décembre - 20 h :

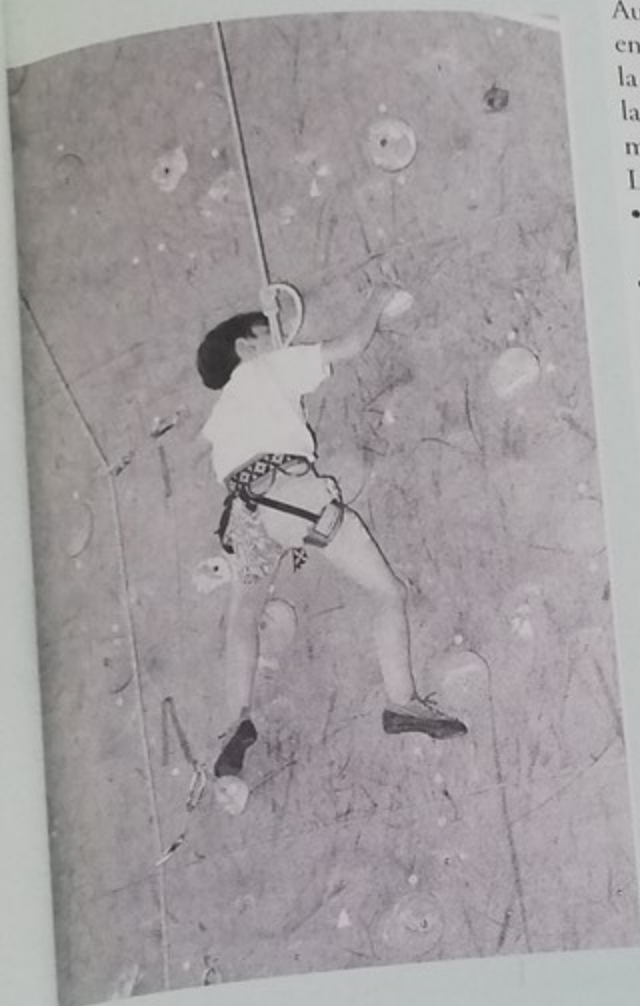
Approche de l'éclairage et du matériel de tournage.

Mardi 15 décembre - 20 h :

Préparatif des fêtes de Noël.

Associations

VERTICAL CLUB ESCALADE



Gymnase Marcel Coene
Au sein du club, des cours pour les enfants sont dispensés : le lundi pour la cellule compétition et le mardi pour la cellule débutants et perfectionnement.

Les horaires du club sont les suivants :

- lundi : 17 h 30 - 19 h 30 enfants
19 h 30 - 21 h 00 adultes
- mardi : 17 h 30 - 19 h 30 enfants (débutants et perfectionnement)
19 h 30 - 21 h 00 adultes
- jeudi : 18 h - 21 h adultes

Le montant des cotisations pour cette année est de :

- 350 F. pour les enfants (adhésion club + licence)
- 450 F. pour les adultes (adhésion club + licence)

Des sorties sont prévues :

- en salle à Mur-Mur (porte de Pantin),
- à Fontainebleau,
- au Saussois (week-end),
- en Bretagne (une semaine).

Le Président
Christophe CAMERA

A.A.P.P.M.A. les Martins-Pêcheurs de Montataire

Le Bureau des Martins-Pêcheurs informe que son Assemblée Générale aura lieu le Dimanche 17 Janvier 1999 à 9 heures dans la salle de la Libération. La parole est donnée à tout le monde, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous comptons sur votre présence. Venez nombreux.

FEMMES SOLIDAIRES

Accueil tous les mardis
de 14 h à 16 h

«FEMMES SOLIDAIRES» espère que la vie des familles sera meilleure et que nos vœux, nos espérances de mieux-être, puissent enfin voir le jour. Le but de nos rencontres, c'est toujours plus de solidarité entre nous et envers les citoyens, les responsables à tous les niveaux.

Nous souhaitons que les actes soient en accord avec les décisions des pouvoirs vers une justice qui peut amener à nous rassembler pour établir ensemble cette société de Bien-être et de Paix que nous désirons toutes.

Pour cela, nous vous informons que nous sommes disponibles pour toutes les femmes qui veulent nous rejoindre : Permanence : le mardi de 14 h à 16 h, local du Bray.

Atelier Couture : le Jeudi de 14 h à 16 h, salle sous la Coop.
Atelier Parcours de Femmes

Paroles de Femme
nous appeler au 03 44 27 54 08

Nous espérons que vous découvrirez Clara, notre journal, qui parle de la vie des femmes, les informe de leurs droits et fait partager leurs expériences.

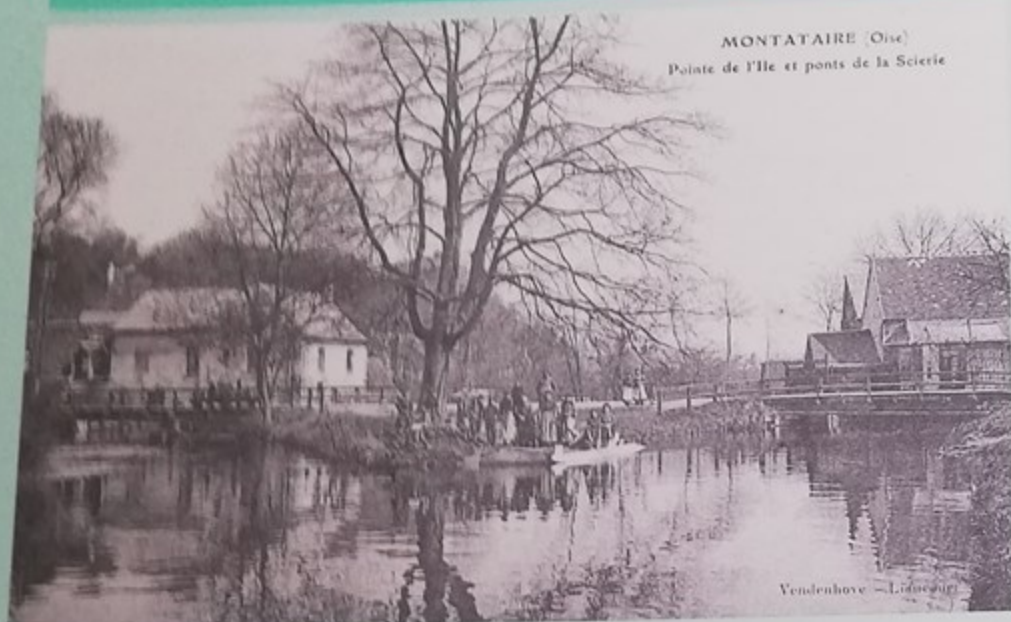
Bonnes fêtes à toutes et à tous.
Femmes Solidaires, (ex. U.F.F.)

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FRANCE ET DE LA COTE D'IVOIRE Accompagnement scolaire

Pour aider les parents qui ne peuvent pas suivre les études de leurs enfants le soir, ainsi que les écoliers et lycéens, à comprendre leurs leçons et à faire leurs devoirs, l'Association des Amis de la France et de la Côte d'Ivoire (A. A. F. C. I.) propose aux familles du bassin creillois, pour leurs enfants, des séances de suivi et de soutien scolaires en : fran-

çais, mathématiques et anglais, du CM2 à la terminale, Lundi, mardi, mercredi.
Pour connaître les conditions de participation, les personnes intéressées peuvent dès à présent, obtenir les documents d'informations d'inscriptions, en contactant A.A.F.C.I. le soir,
au : 03 44 24 61 78

ASSOCIATION «MONS AD THERAM»



Lorsque ce bulletin arrivera dans votre boîte aux lettres, une nouvelle association aura vu le jour à Montataire. Ses objectifs, promouvoir et défendre le patrimoine architectural, urbain et

paysager de Montataire et de ses environs.

Cette association se veut aussi depositaire d'un devoir de mémoire envers les femmes et les hommes qui ont

vécu là où nous vivons aujourd'hui, qui se sont recueillis dans les édifices que nous admirons, qui ont travaillé, souffert, lutté dans des lieux que nous côtoyons tous les jours.

Cela rejoint nos préoccupations actuelles : le besoin que nous avons tous de «prendre racine» ; le besoin aussi de tenter de fixer quelques bribes du temps qui passe. Dans quelques mois, nous allons tous, et même les choses, prendre un sérieux coup de vieux, nous serons du «siècle dernier» et même du millénaire précédent. Mille ans d'un coup, c'est dur ! Pourtant, ce n'est pas le culte du passé qui nous anime mais la volonté d'œuvrer pour que les habitants présents et futurs se sentent bien dans une cité qui a une vraie histoire et qui aura su préserver et valoriser son patrimoine architectural et environnemental.

Si vous êtes intéressés par les projets de cette association, si vous avez des suggestions, si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez laisser un mot en mairie à mon intention.

Alain Poisot,
Maire-adjoint

GRATUITE DES TRANSPORTS URBAINS : AVEC LA CARTE TILLEUL

Depuis 1995, le Conseil du District de l'Agglomération Creilloise regroupant les Communes de Creil, Montataire et Villers-Saint-Paul a décidé d'accorder la gratuité des transports urbains en mettant à disposition une carte.

Cette carte «Tilleul» a pour but de faciliter les déplacements dans l'Agglomération Creilloise pour les démarches de recherche d'emploi. Pour obtenir cette carte, certaines conditions sont exigées :

- être domicilié depuis au moins 6 mois dans les communes du District,
 - être demandeur d'emploi, inscrit auprès de l'ANPE de Creil.
- Pour les jeunes de 16 à 25 ans :
- être sans revenu ou avoir un revenu inférieur au RMI (indemnités de stage, ASSEDIC) et être à

la charge des parents, ceux-ci étant non imposables sur le revenu.

Pour les personnes âgées :

- être bénéficiaire du RMI ou être bénéficiaire d'allocation ASSEDIC ne dépassant pas le montant du RMI (taux pour 1 personne isolée).

**ADRESSEZ-VOUS
AU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE MONTATAIRE
11 RUE ROMAIN ROLLAND
TÉL: 03.44.27.55.31**

Cette carte «Tilleul» vous permet de voyager gratuitement mais ne vous dispense pas d'avoir des tickets de transport et de les oblitérer lors de la montée dans le bus, afin de respecter le règlement.

Ces tickets vous sont remis par le Centre Communal d'Action Sociale.

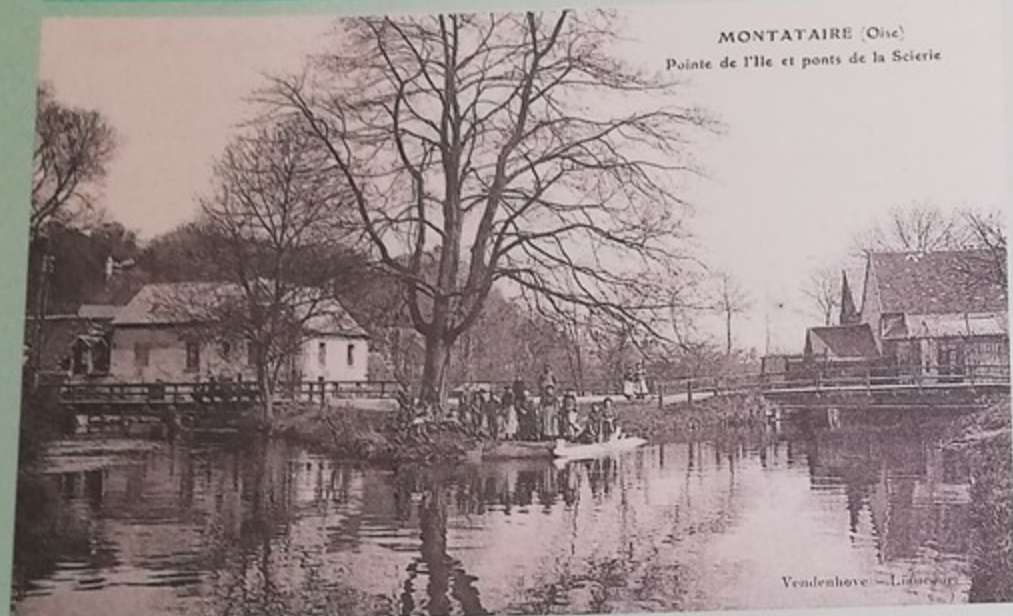
O. M. S.

L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS a organisé avec succès une «Randonnée Automnale» et emmené 37 personnes dans les Hauteurs du Mont Pagnotte dans la forêt d'Halatte en car le 27 Octobre dernier.

Il a récidivé le 10 Novembre cette fois à pieds au départ de Montataire pour 11 kilomètres autour de Montataire - Cramoisy et Thiverny avec 17 personnes.

Si vous avez envie de participer aux randonnées (éventuellement le dimanche), contactez l'O.M.S. au Centre des Sports Marcel Coene Avenue Guy Moquet
Tél. : 03 44 27 04 00.

ASSOCIATION «MONS AD THERAM»



Lorsque ce bulletin arrivera dans votre boîte aux lettres, une nouvelle association aura vu le jour à Montataire. Ses objectifs, promouvoir et défendre le patrimoine architectural, urbain et

paysager de Montataire et de ses environs. Cette association se veut aussi depositaire d'un devoir de mémoire envers les femmes et les hommes qui ont

GRATUITE DES TRANSPORTS URBAINS : AVEC LA CARTE TILLEUL

Depuis 1995, le Conseil du District de l'Agglomération Creilloise regroupant les Communes de Creil, Montataire et Villers-Saint-Paul a décidé d'accorder la gratuité des transports urbains en mettant à disposition une carte.

Cette carte «Tilleul» a pour but de faciliter les déplacements dans l'Agglomération Creilloise pour les démarches de recherche d'emploi. Pour obtenir cette carte, certaines conditions sont exigées :

- être domicilié depuis au moins 6 mois dans les communes du District,
 - être demandeur d'emploi, inscrit auprès de l'ANPE de Creil.
- Pour les jeunes de 16 à 25 ans :
- être sans revenu ou avoir un revenu inférieur au RMI (indemnités de stage, ASSEDIC) et être à

la charge des parents, ceux-ci étant non imposables sur le revenu. Pour les personnes âgées :

- être bénéficiaire du RMI ou être bénéficiaire d'allocation ASSEDIC ne dépassant pas le montant du RMI (taux pour 1 personne isolée).

**ADRESSEZ-VOUS
AU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE MONTATAIRE
11 RUE ROMAIN ROLLAND
TÉL: 03.44.27.55.31**

Cette carte «Tilleul» vous permet de voyager gratuitement mais ne vous dispense pas d'avoir des tickets de transport et de les oblitérer lors de la montée dans le bus, afin de respecter le règlement. Ces tickets vous sont remis par le Centre Communal d'Action Sociale.

vécu là où nous vivons aujourd'hui, qui se sont recueillis dans les édifices que nous admirons, qui ont travaillé, souffert, lutté dans des lieux que nous côtoyons tous les jours.

Cela rejoint nos préoccupations actuelles : le besoin que nous avons tous de «prendre racine» ; le besoin aussi de tenter de fixer quelques bribes du temps qui passe. Dans quelques mois, nous allons tous, et même les vieux, nous serons du «siècle dernier» et même du millénaire précédent. Mille ans d'un coup, c'est dur ! Pourtant, ce n'est pas le culte du passé qui nous anime mais la volonté d'œuvrer pour que les habitants présents et futurs se sentent bien dans une cité qui a une vraie histoire et qui aura su préserver et valoriser son patrimoine architectural et environnemental. Si vous êtes intéressés par les projets de cette association, si vous avez des suggestions, si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez laisser un mot en mairie à mon intention.

Alain Poisot.
Maire-adjoint

O. M. S.

L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS a organisé avec succès une «Randonnée Automnale» et emmené 37 personnes dans les Hauteurs du Mont Pagnotte dans la forêt d'Halatte en car le 27 Octobre dernier.

Il a récidivé le 10 Novembre cette fois à pieds au départ de Montataire pour 11 kilomètres autour de Montataire - Cramoisy et Thiverny avec 17 personnes.

Si vous avez envie de participer aux randonnées (éventuellement le dimanche), contactez l'O.M.S. au Centre des Sports Marcel Coene Avenue Guy Moquet
Tél. : 03 44 27 04 00.

A PROPOS
DES GENS
DU VOYAGE

A PROPOS

DES GENS

DU VOYAGE

Bonjour Monsieur le Maire,

Je voudrais que vous répondiez à ma question :
Pourquoi expulsez-vous de pauvres nomades qui n'ont rien fait
de mal et pourquoi ne leur donne-t-on, pas un autre terrain ?

Marion Feugueur, 11 ans
2, rue Pasteur - 60160 Montataire

Chère Marion, (je me permets de te tutoyer, ayant un fils, Mathieu, à peu près de ton âge),

Je voudrais d'abord te dire combien ta lettre et ta question m'ont fait plaisir.

En effet, c'est pour moi une grande joie de constater qu'une enfant s'intéresse à ce qui se passe dans sa ville, qu'elle ait le souci «des autres», des gens qui l'entourent.

Garde précieusement cet état d'esprit, car c'est bien ainsi que tu deviendras une citoyenne à part entière.

En ce qui concerne les nomades, les «gens du voyage», je vais essayer de t'expliquer les raisons qui font que nous aboutissons souvent à des difficultés, des conflits au moment de leur installation.

Avant tout, je souhaite te préciser que, comme toi, je veux profondément respecter le mode de vie qu'ont choisi ces gens, et qu'il n'y a chez moi pas la moindre trace de racisme dont ils sont souvent victimes.

Le gouvernement a, il y a quelques années, fait voter une loi concernant les aires d'accueil des gens du voyage, qui est tout simplement inapplicable.

L'Association des Maires de France (A.M.F.) a fait part à l'Etat de cette situation. Toutes les villes de plus de 3 500 habitants devraient avoir, d'après la loi, une aire d'accueil.

Pour Montataire, nous serions tenus d'installer... 5 places.

Tu vois tout de suite que lorsque l'on met ces 5 places en rapport avec le nombre de caravanes sur le parking Chausson, il y a un problème.

Mais au-delà, il faut savoir que les villes sont appelées à financer la quasi totalité du coût d'installation et de fonctionnement de l'aire d'accueil.

Pour notre ville, il s'agirait de plusieurs millions de francs de construction et de plusieurs centaines de milliers de francs de fonctionnement à l'année (un peu plus de 20000 F/an par emplacement).

S'agissant d'une question nationale -l'accueil des gens du voyage-, penses-tu juste

que l'on fasse supporter aux montatairiens, à tes parents, de tels coûts ?

Qui plus est, la gestion au quotidien d'une telle aire d'accueil est extrêmement difficile, parce que, comme dans toutes les communautés, il existe des «nomades», qui ne respectent rien.

En tout état de cause, le District urbain de l'agglomération creilloise (D.U.A.C., c'est-à-dire les 4 villes : Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-saint-Paul) avait proposé il y a quelques années, d'installer une telle aire sur un terrain qui réunissait toutes les caractéristiques souhaitées en face de la Base de Creil : c'est l'armée de l'air qui s'y est opposée.

Enfin, il faut aussi aborder les problèmes liés au comportement de certains de ces gens du voyage.

Des habitants du quartier du parking Chausson se sont plaints dès le début pour des nuisances intolérables : bruit, intrusion dans les cours et jardins, mauvais traitements à des animaux de basse-cour, sans compter que pour la Ville, en dehors de la porte qu'ils ont forcée, cassée, ils ont détérioré plusieurs mâts d'éclairage, le préfabriqué ancien poste de garde, la clôture entre les deux parkings. Comme tu le vois, j'ai essayé d'être le plus complet et le plus clair possible.

J'espère que tu auras compris qu'il n'y a pas volonté de la Municipalité de maltraiter, de rejeter les gens du voyage.

Nous souhaitons simplement le respect de règles, la définition de celles-ci par l'Etat avec les communes et les gens du voyage, la tranquillité des montatairiens.

Je reste, bien sûr, à ta disposition pour plus de précision si tu le souhaites, et je te salue amicalement.

Le Maire
Jean-Pierre Bosino

BIENVENUE Madame la MINISTRE

Une ministre à Montataire c'est un événement. Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports, nous fera l'honneur d'une visite le 6 janvier prochain à l'occasion de l'inauguration officielle de la maison du Jeu d'Arc qui depuis le mois d'octobre accueille des jeunes dans des logements confortables et adaptés. L'occasion pour Madame Buffet de présenter les efforts entrepris par le gouvernement en direction de la jeunesse. Nous lui souhaitons chaleureusement la bienvenue dans notre ville.



«En l'espace de quelques semaines la maison du jeu d'Arc a accueilli déjà près de 80 % de ses jeunes résidents. Un beau succès pour une réalisation de qualité»



Sautez
dans
l'Univers
de
Montataire

*INTERNET sur le câble, Site de la Ville,
initiation à la navigation sur INTERNET...*

MONTATAIRE résolument branchée!



Montataire
VILLE DE L'OISE